

DISPOSITIF EHP COLLEGE Antoine COURRIERE

Année scolaire 2023-2024

EQUIPE DE SUIVI :

Référentes EHP : Ghislaine NADALIN / Yaelle IBANEZ

Equipe de soutien : Valérie BELTRAME / Christophe LABORDE

Psy-EN : Sandra PAPIN **Infirmière scolaire :** Emilie PAPY

CPE référentes : 6/5 Marie-Pierre ICHE, 4/3 Aurélie MICHARD

Chef d'établissement : Jean-Michel VIVES

PROTOCOLE DE SUIVI ELEVE EHP

Signalement / constatation auprès / du professeur principal d'une **problématique d'un élève EHP** de sa classe

Transmission à l'équipe pédagogique par le professeur principal de la **fiche de repérage** : caractéristiques constatées chez l'élève

Transmission de cette fiche de repérage aux référentes EHP

Entretien par les référentes EHP de l'élève et/ou famille : établissement d'une **fiche-entretien-élève**

Transmission de la fiche-entretien-élève à la Psy-EN

Rencontre de l'élève EHP par la psychologue EN : dialogue avec l'élève et sa famille, établissement de **préconisations en vue d'aménagements**

Transmission de la **fiche propositions d'aménagements** par le professeur principal à l'équipe pédagogique

Réunion de l'équipe de suivi (restreinte) et du professeur principal de l'élève EHP afin d'établir à partir de ces préconisations diverses des propositions d'aménagements pour l'élève EHP : établissement du **PPRE EHP**

Présentation par le professeur principal des aménagements envisagés à la famille et à l'élève EHP, signature du **PPRE EHP**

Validation du **PPRE EHP** par signature du chef d'établissement et diffusion par celui-ci du **PPRE EHP** à l'ensemble de l'équipe éducative

Suivi par le professeur principal du PPRE EHP en s'appuyant sur les aménagements proposés : bilan et perspectives pour reconduite du PPRE EHP selon temporalité définie